



www.mls.nc

☎ Secretariat : 24.99.24 / Hotline : 36.67.76 (12F/11s)

✉ support@mls.nc

🕒 Lundi au Vendredi : 8h - 16h

RÈGLEMENT D'AVANCE ARRET DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Code client N° :

Je soussigné(e)

Mr ou Mme :

Titulaire du contrat MLS sur la ligne N° :

Souhaite arrêter mon prélèvement automatique et opte pour le règlement de mon abonnement d'avance.

Je m'engage à honorer le paiement de mon abonnement chaque mois, **au plus tard le dernier jour ouvré du mois pour le mois suivant.**

En cas de non paiement à la date d'échéance, ma connexion sera désactivée. Elle sera réactivée sans frais dès réceptions du règlement.

Je suis informé(e) :



Que **mon contrat MLS sera résilié d'office après 1 mois de non paiement.** Si je souhaite me réabonner, je devrais m'acquitter des frais de dossier de 4 200F.



Que **mon contrat MLS peut être suspendu par mois complet** (du 1er au 31). Les frais de suspension (1 050F/mois) seront réglés d'avance au moment de la signature du formulaire de suspension avant la date d'échéance.



Que **je suis tenu(e) de résilier mon contrat MLS** en faisant ma demande soit depuis mon espace client myMLS, soit en signant le formulaire de résiliation MLS, soit par un courrier manuscrit signé par le titulaire du contrat, avant la date d'échéance.

à (lieu) le (date)..... **Signature** (précédée de la mention "lu et approuvé")